

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 13 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M<sup>rs</sup> ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

La reine d'Angleterre a fait lire, à la chambre des communes, sa réponse à l'adresse de cette assemblée sur les affaires du Danemark. La majorité ayant donné raison au cabinet et à la reine, la réponse de S. M. britannique est un remerciement, et, dans ce cas, on sait qu'il est particulièrement sincère.

« Je partage, dit la reine, l'intérêt profond qu'a excité en vous la clôture de la Confédération sans que le but important pour lequel elle avait été convoquée ait été atteint. Je suis heureuse d'être assurée de votre satisfaction relativement à la conduite que j'ai cru de mon devoir d'adopter en cette circonstance, en n'engageant pas le pays dans une intervention armée entre le Danemark et les puissances allemandes. »

Le Danemark, qui ne partage pas cette satisfaction, n'a plus qu'à demander la paix à ses deux formidables adversaires, et il la négocie en ce moment.

Le *Dagbladet* disait-il vrai, lorsqu'il lança, il y a un mois, cette boutade qui parut brutale : « On trouvera de meilleures conditions à Berlin qu'à Londres? »

Nous savons qu'à Londres le Danemark n'a rien trouvé; nous connaissons, après la mission du prince Jean, ce qu'il devait attendre de Berlin.

Une correspondance de Copenhague dit à ce sujet que le roi Christian IX, après l'échec de la Conférence, n'ayant plus qu'à négocier pour la paix, a dû, avant toute chose, satisfaire à

une exigence bien connue de M. de Bismark, et éloigner le ministère Monrad avec lequel M. de Bismark refusait formellement de traiter.

Le choix de M. de Blume et du comte de Moltke prouve que le roi a cherché pour le nouveau ministère les hommes d'Etat qui pourraient être les plus agréables à M. de Bismark. C'était une nécessité politique : quand il faut traiter la paix et la subir, le premier soin doit être évidemment de choisir des négociateurs offrant les meilleures chances de succès.

A ce titre, les Danois qui reprochent au roi le choix d'un ministère réactionnaire méconnaissent absolument les exigences de la situation. Ils oublient qu'on va traiter avec M. de Bismark.

En Danemark, les troupes austro-prussiennes continuent l'invasion : elles marchent vers le nord du Jutland. Dimanche dernier, elles ont traversé le Limfjorden.

Or, le Limfjorden est un bras de mer, tout compliqué de marécages et de petits lacs, qui unit le détroit de Cattégat à la mer du Nord.

Au delà il ne reste plus qu'une pointe de territoire, une île sablonneuse et peu habitée : c'est l'extrémité du Jutland.

L'occupation complète du territoire danois sur le continent est donc un fait accompli.

Puisque la guerre ne doit pas en chasser les Austro-Prussiens, ils n'en sortiront qu'à leur gré et après les stipulations de la paix.

On écrit de Paris, le 11 juillet, au *Phare de la Loire* :

La question danoise vient d'entrer ou va entrer dans une nouvelle phase; quand je serai à dix je ferai une croix. D'après le *Morning-*

*Post*, le roi Christian aurait le désir de faire entrer le Danemark tout entier dans la Confédération germanique. J'ignore si cette intention est réelle, mais je serais assez disposé à en douter, car la réalisation de ce projet doit rencontrer des difficultés énormes et probablement insurmontables.

La première et la plus considérable est que le Danemark ne pourrait pas entrer dans la Confédération sans l'autorisation formelle de toutes les puissances signataires des traités de Vienne qui ont réorganisé la Confédération allemande sur les bases qui subsistent encore aujourd'hui.

On conçoit, en effet, que la Confédération ne peut pas s'agrandir à son gré ou au gré d'un de ses voisins, sans déranger l'équilibre établi par les traités de 1815, sans menacer l'indépendance ou les intérêts de certaines puissances limitrophes. Tout agrandissement devrait donc recevoir la sanction de l'Europe, et cela nous ramènerait à une conférence; or, nous savons ce qu'en vaut l'aune.

Le *Post* dit que la France s'opposerait à l'entrée du Danemark dans la Confédération; c'est fort possible, c'est même probable; mais le *Post* croit-il donc que l'Angleterre ne s'y opposerait pas? Je n'en sais rien, mais je voudrais bien être éclairé sur ce point. Les idées d'effacement, de non-intervention, de paix à tout prix ont beaucoup de vogue aujourd'hui en Angleterre; toutefois, on peut encore supposer que nos voisins d'outre-Manche se sentiraient quelque énergie si l'Allemagne s'avisait de mettre dans sa poche les clefs de la Baltique. Est-ce trop présumer du vieil orgueil et des instincts jaloux de l'Angleterre?

Dans ce cas, qu'on nous le dise franchement, et nous saurons une fois pour toutes quel fond nous pouvons faire sur notre ancienne alliée.

L'amitié du dernier des petits Etats sera plus précieuse et plus sûre que la sienne.

Pour en revenir au roi Christian, il est bien certain qu'il veut la paix, et comme il est sans doute disposé à concéder à l'Allemagne tout ce qu'elle désire, il est probable que la paix sera bientôt conclue. Mais — car il y a un mais — il reste à savoir si le parti scandinave, très-puissant à Copenhague, va accepter silencieusement sa défaite, et puis si le traité de paix à intervenir pourra se passer de la sanction des puissances neutres. La question danoise n'est donc pas encore résolue et il serait peut-être imprudent de s'abandonner à des idées trop roses.

Les étudiants de Padoue viennent d'adresser au recteur de l'université de cette ville une protestation contre les mesures de rigueur prises à leur égard. Ils déclarent qu'ils s'abstiendront de suivre les cours jusqu'à ce que justice leur ait été rendue.

Le parti de l'action en Italie a à son tour publié une protestation contre les enrôlements ayant pour objet des expéditions à l'étranger : « L'Italie, dit ce document, se trouve elle-même dans des conditions politiques très-graves, et l'éloignement des patriotes italiens serait funeste à la patrie. »

Le paquebot du Levant qui vient d'arriver à Trieste a apporté de fort mauvaises nouvelles de la Chine. Les insurgés se prépareraient à attaquer Péking, capitale de l'empire, et le ma-

**FEUILLETON.**

24

## OTTO GARTNER

(Suite.)

Je compris immédiatement que l'on me fournissait un moyen de rendre mes offres plausibles, je le saisis au vol.

— Sans avoir médité de combinaison, répondis-je, s'il était nécessaire d'en accepter une pour satisfaire votre délicatesse, je ne la repousserais pas.

— Eh bien, monsieur Gartner, votre intervention très-inattendue me donnerait peut-être à réfléchir; dans tous les cas, je vous suis extrêmement reconnaissant, votre procédé est aussi rare que flatteur et obligeant pour moi. Cependant je ne puis accepter avant d'avoir cherché à réaliser un plan arrêté depuis longtemps dans mon esprit. — Tenez, confiance pour confiance, vous m'avez touché le cœur, et je vais vous en donner tout de suite une marque en vous initiant à mes vues. Vous connaissez Gustave, c'est le fils de ma sœur; j'ai pris soin de lui parce que sa mère, sur son lit de mort, me l'avait

recommandé. Après le malheur survenu à ma fille aînée, je me suis attaché plus fortement à lui; je pensais qu'il remplacerait en quelque façon l'enfant dont la tendresse m'était si cruellement enlevée. — Pauvre enfant! je la plains et ne me plains point: peut-elle aimer puisqu'elle ne connaît pas? — Toujours est-il qu'à partir de ce moment j'eus l'intention de rapprocher Gustave de moi le plus possible. Je ne me dissimule pas ses défauts; mais j'espère encore; l'âge, l'expérience, une situation qui oblige, peuvent le corriger. Sera-t-il pour moi tout ce que je j'attendais?... Je l'ignore; du moins peut-il me succéder. Le croyant à Ferrière, où se trouve Laurence depuis trois ou quatre jours, j'ai envoyé le chercher; malheureusement il n'y est pas. Un léger accident l'a retenu à Nantes. Je lui ai écrit dès hier soir, il a ma lettre en ce moment; cela suffira-t-il?... Dans le doute, car les bagatelles l'arrêtent souvent, je comptais lui expédier M. Noblot, dont le dévouement est à toute épreuve; mais une idée me vient, vous auriez, je crois, plus d'empire sur Gustave; il est mal entouré dans cette grande ville trop favorable à ses goûts; l'arracher à ses amis, très-mauvais conseillers, voilà le but; Noblot l'atteindrait difficilement, sa timidité le paralyse. Avec vous, au con-

traire, Gustave n'osera pas mettre en avant des puérilités. — Vous voyez, monsieur Gartner, avec quelle simplicité je m'adresse à vous, c'est un vrai service que je vous demande.

Service, en effet! M. Duclou était bien loin de soupçonner à quel point l'affaire était ardue pour moi. J'avoue que je demeurai indécis un instant. Courir moi-même au-devant de ce qui pouvait anéantir mes espérances, y prêter les mains, solliciter un rival de venir me supplanter! En vérité, on hésiterait à moins. D'un autre côté, comment reculer? — Me déclarer avant d'avoir vu mes offres de service acceptées? — C'était précisément la marche que je repoussais de toute mon âme. — Chercher un vain prétexte? — Quand je venais offrir ma fortune, refuser de faire un voyage de huit lieues! Non, il n'y avait qu'une issue possible et honorable.

— Je suis prêt à partir, répondis-je, lorsque vous m'aurez donné vos instructions.

— Tâchez d'amener Gustave, voilà tout, dites-lui ce qui vous paraîtra convenable à cet effet. En définitive, il faut que nous prenions quelques arrangements d'affaires. Je n'irai pas le chercher à Nantes, la goutte me tient cloué ici; et puis... vraiment!

ce serait par trop fort!

Ce dernier mot et la manière dont il fut prononcé me frappèrent. Pour ne pas me faire meilleur que j'en suis, il faut reconnaître que, tout en étant bien déterminé à servir loyalement M. Duclou selon ses vues, je n'entendais pas me sacrifier à coup sûr. C'était, au contraire, une partie à jouer. Gustave ramené par moi, devenu receveur particulier; peut-être pourrais-je encore compter sur le cœur de Laurence et sur les généreux sentiments de M. Duclou, qui m'apparaissent sous le meilleur jour. Déjà même je sentais dans son ton quelque irritation contre Gustave. En apportant de mon côté une droiture irréprochable, m'était-il défendu de profiter de ces dispositions si les circonstances s'y prétaient? Fortifié par ces réflexions, je quittai M. Duclou pour m'assurer les moyens de faire le voyage le plus promptement possible.

XIII.

L'heure du bateau était passée, je pris la diligence. Pendant la route, mon esprit faisant retour sur ma conversation avec M. Duclou, je me demandai ce qu'il avait entendu par le malheur survenu à sa fille aînée. Laurence avait donc une sœur? D'où

jour anglais Gordon, découragé, serait décidé à abandonner le commandement des troupes impériales.

Ces nouvelles sont en contradiction avec celles des deux courriers précédents et surtout avec les détails déjà reçus sur la prise de plusieurs villes importantes enlevées par les impériaux aux rebelles. Jusqu'au prochain courrier, il est impossible de croire à leur véracité.

On écrit de Mexico, le 14 juin 1864 :

Le mois qui vient de s'écouler a été fécond en événements militaires d'une grande importance. Par mon dernier courrier je vous annonçais la défaite de Doblado ; je viens vous fournir concernant cette affaire divers renseignements qui ne sauraient manquer d'intéresser vos lecteurs.

Le baron Eymard, colonel du 62<sup>e</sup> de ligne, ayant été prévenu que Doblado se proposait d'attaquer Mejia avec 6,000 hommes, se porta sur Mathuela avec les troupes qui étaient sous son commandement ; il y arriva le 17 mai à 9 heures 1/4 du matin, après une marche forcée de 17 heures, juste à l'instant où Doblado venait d'engager l'action avec les troupes mexicaines alliées.

Les soldats du 62<sup>e</sup>, secondés par un escadron de chasseurs d'Afrique, chargèrent l'ennemi au pas de course, et furent alors suivis par les troupes mexicaines qui enveloppèrent l'ennemi de toute part. Les troupes de Doblado ne tardèrent pas à se mettre en déroute, laissant entre nos mains et celles de nos alliés 18 canons, un grand nombre de fusils et une grande quantité de munitions. L'ennemi, auquel nous avons fait 1,160 prisonniers, a eu un grand nombre de tués.

Nos pertes s'élèvent à 4 soldats tués et 45 blessés, dont deux officiers.

La division Mejia a perdu 1 officier, 31 soldats tués et 87 blessés.

Cette défaite coûte à Juarez sa meilleure armée.

Le 13 mai, le colonel de Potier, ayant sous ses ordres deux compagnies du 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, trois compagnies du 81<sup>e</sup>, 2 pièces d'artillerie et un escadron de cavalerie, rencontra l'ennemi à Nochistlan.

Les juaristes, retranchés dans le village, se défendirent vaillamment, mais après plusieurs heures de combat nos troupes s'en rendirent maîtres.

Les juaristes ont perdu dans cette affaire 250 hommes tués, parmi lesquels deux généraux, Jesus Mejia (ne pas confondre avec le général allié du même nom) et Juan Alvarez ; nos troupes se sont en outre emparées de huit pièces d'artillerie et d'un matériel de guerre considérable.

Le 22 mai, le commandant de Courcy a atteint à Valparaiso les bandes de Sandoval et de Sacadena.

Il leur a tué 120 hommes, fait 300 prisonniers, pris 500 armes, 200 chevaux et leur parc d'artillerie.

Les villes de Queretaro, Guanajuato, San-Luiz Potozi, et généralement toutes les villes de l'intérieur, ont chaleureusement acclamé l'avènement de l'empereur Maximilien au trône du Mexique.

L'empereur a reçu à Orizaba une députation d'Indiens de Cuantlapa ; le chef de la députation a prononcé le discours suivant en langue aztèque :

« Notre vénérable empereur, tu as devant toi les pauvres et humbles Indiens, tes enfants ; ils sont venus te rendre hommage afin que tu saches que ta venue leur remplit le cœur de joie. Ils y voient l'arc-en-ciel qui chassera les nuages qui s'emblaient s'être arrêtés pour toujours sur notre royaume. Tu es l'envoyé du Tout-Puissant : qu'il te donne la force pour nous sauver ! Prends cette fleur, c'est le signe de notre amour, ce sont les enfants du Naranjab qui te l'offrent. »

L'empereur a répondu :

« Il m'est doux, mes enfants bien-aimés, de recevoir une députation de votre peuple ; j'y vois une preuve de la confiance que vous placez en moi pour recouvrer la paix et le bien-être dont vous avez été si longtemps privés. »

« Soyez sûrs que je m'occuperai avec sollicitude de vos intérêts, de vos travaux et de vos produits agricoles, et qu'en toute chose j'aurai à cœur d'améliorer votre sort ; vous pouvez en donner l'assurance aux habitants de Naranjab. »

Leurs Majestés ont fait leur entrée solennelle à Puebla le 5 courant, à neuf heures du matin. Toute la ville était sur pied ; jamais Puebla n'avait déployé autant de splendeur ni montré autant d'enthousiasme.

Leurs Majestés ont été reçues au parvis de la cathédrale par quatre évêques accompagnés de tout le clergé de la ville. Le *Te Deum* a été célébré en grande pompe. Leurs Majestés ont été reçues et conduites sous un dais d'une grande richesse.

Après la cérémonie religieuse, le cortège impérial s'est dirigé vers le palais épiscopal, où avaient été préparés les appartements de Leurs Majestés.

L'empereur s'est mis au balcon et a salué le peuple qui se pressait sur la place, acclamant l'empereur et l'impératrice avec enthousiasme.

L'empereur a reçu les félicitations officielles assis sur son trône.

L'arc de triomphe élevé par les soins de l'ayuntamiento a coûté plus de douze cent mille francs, et s'élevait au-dessus des édifices de la ville.

La ville tout entière était pavoisée de drapeaux où se mêlaient les couleurs du Mexique, de la France, de l'Autriche et de la Belgique.

Les balcons étaient tendus d'étoffes et de draperies d'une richesse inouïe. De nombreux arcs de triomphe s'élevaient dans les rues principales que devaient parcourir Leurs Majestés. Une foule innombrable se pressait sans cesse sur le passage de l'empereur et de l'impératrice. Le 7, à onze heures du matin, le général de Brincourt a passé, sur la place d'armes, une revue de toutes les troupes françaises de la garnison. Les troupes ont défilé devant Leurs Majestés, qui se trouvaient à un des balcons de l'archevêché.

Le soir l'empereur et l'impératrice assistaient au bal qui leur était offert par l'ayuntamiento. L'empereur, en habit de ville, portait une grande croix au cou, une plaque au côté gauche et le grand cordon de Guadalupe.

L'impératrice avait une toilette charmante et du meilleur goût : une robe blanche et un diadème de diamants et d'émeraudes.

Des acclamations pleines d'enthousiasme et d'admiration s'élevèrent à l'entrée de Leurs Majestés dans la salle.

Le 8 courant, à midi, Leurs Majestés ont quitté Puebla se rendant à Chalula. Les troupes françaises formaient la haie sur leur passage, et le fort Loreta les saluait de 100 coups de canon.

La nation tout entière accompagnait ses nouveaux souverains jusqu'à une certaine distance de la ville.

La route de Puebla à Cholula était couverte de feuillages, et plus de cinq cents arcs de triomphe avaient été élevés sur le passage de Leurs Majestés, qui sont arrivées le 18 au soir à San-Martin, après avoir reçu les félicitations des habitants de Cholula.

L'empereur et l'impératrice entreront dimanche, 12 courant, à Mexico, où ils sont attendus avec la plus vive impatience. Soyez certain que l'enthousiasme des habitants dépassera encore tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Je ne vous parle point aujourd'hui de l'ivresse qui s'est emparée de tous les cerveaux mexicains de la capitale. Par ma prochaine je vous instruirai de tout cela et vous fournirai d'amples détails sur les fêtes qui vont avoir lieu.

Le 8 courant on a célébré avec grande pompe dans l'empire la fête de l'impératrice Charlotte.

Dans la journée les magasins furent fermés à Mexico, et toute la population se porta vers l'Alameda pour entendre la musique des divers régiments qui sont ici. Le soir, malgré une pluie battante, la ville fut brillamment illuminée et sillonnée par des bandes nombreuses escortées d'hommes portant des torches, et acclamant chaudement Leurs Majestés.

Les Indiens ont montré un grand enthousiasme pour l'empereur et l'impératrice ; ils suivent par milliers Leurs Majestés depuis

Vera-Cruz et Orizaba ; ils campent la nuit, et le matin, au départ de leurs souverains, ils se remettent en route. La route est littéralement couverte d'Indiens qui font la haie sur le passage de Leurs Majestés. C'est de la part de toute cette population un vrai délire, un fol enthousiasme.

Un des effets les plus heureux de la venue de l'empereur Maximilien au Mexique sera la soumission des chefs honorables qui ont tenu jusqu'à ce jour la campagne au nom de l'indépendance et qui, aujourd'hui, ne peuvent plus avoir de prétexte pour prolonger la guerre. Beaucoup d'entre eux qui ne voulaient pas se soumettre au gouvernement provisoire ne verront rien d'humiliant à remettre leur épée au nouveau souverain.

On parle beaucoup ici de la soumission du général Uruga ; rien encore d'officiel n'a transpiré à ce sujet, mais tout, dans la conduite du chef juariste, fait supposer qu'il ne tardera pas à se rallier à l'empire, et qu'il rendra sa vaillante épée entre les mains de l'empereur.

Parmi les généraux les plus distingués de l'armée d'Uruga, je citerai M. Michel de Echegaray, qu'on espère voir bientôt se rallier à l'empire. Ce général est un des hommes les plus loyaux et les plus intègres du Mexique ; il a su se conquérir l'estime de tous, tant par ses vertus civiques que par ses talents militaires ; sa probité est proverbiale ici.

On espère voir bientôt revenir ici le général Santa-Anna, qui est destiné à rendre à sa patrie et à l'empereur de grands et immenses services. (Le Pays)

Une dépêche de Mexico, transmise par la Vera-Cruz et Saint-Nazaire, annonce l'entrée solennelle de l'empereur Maximilien dans la capitale de son empire, le 12 juin, à dix heures du matin. Les acclamations de la population ont été unanimes, et témoignaient d'un enthousiasme indescriptible dans lequel l'Empereur Napoléon et la France n'ont pas été oubliés.

#### CATASTROPHE SUR LA SAONE.

On lit dans le *Courrier de Lyon* :

Hier dimanche, au moment où, profitant d'un temps magnifique, notre population tout entière était au plaisir de la promenade et de la villégiature, une effroyable catastrophe avait lieu et transformait une journée de fête en une journée de deuil.

A deux heures et demie du soir, un des bateaux à vapeur omnibus, et à hélice, qui font le service sur la Saône, la *Mouche* n° 4, encombrée de plus de cent passagers, serrés les uns contre les autres, venait de quitter son embarcadère du quai Saint-Antoine, conduite, dit-on, par un patron du Rhône, qui ne connaissait pas bien la Saône, lorsque, en tournant au milieu de la rivière pour remonter à Vaise, ce bateau toucha un banc de gravier.

vient qu'on ne m'en avait jamais parlé jusque-là ? — Jamais ? — En y réfléchissant, il me souvint qu'en deux circonstances Noblot avait fait indirectement allusion à l'existence de cette enfant. C'est à son sujet, apparemment, que des chagrins secrets altéraient le bonheur apparent de M. Duclos et de Laurence, même avant le dernier et fatal événement qui les ruinait. Tout cela restait énigmatique pour moi ; au surplus je ne m'y arrêtais pas, d'autres pensées m'absorbaient.

Lorsque j'arrivai à Nantes, le soir, on m'apprit au logement de Gustave qu'il venait de partir pour la campagne. Nommé arbitre par deux de ses amis à l'effet de prononcer sur une cause pendante entre eux, il avait dû se rendre en maison tierce pour entendre les plaidoiries contradictoires. Suivant ses gens, il serait de retour le lendemain matin.

J'étais assez étonné de voir mon homme transformé en juge. Après tout, la robe pouvait lui aller aussi bien qu'à beaucoup d'autres ; je m'en inquiétai peu.

Mais survint un souci tout différent ; la journée du lendemain se passa sans qu'on revît Gustave ; l'impatience me devorait.

Enfin le jour suivant, vers midi, j'obtins audience.

Trois ou quatre fois, dans la matinée, je m'étais présenté inutilement : « Monsieur dort. — Monsieur dort encore. — Monsieur dort toujours, » me répondait imperturbablement un petit laquais fort joliment galonné. Lorsque monsieur ne dormit plus, je fus introduit dans une antichambre où je remarquai une rare collection de cannes, rotins et bâtons ; il y en avait pour une bonne compagnie de boiteux ; de là, dans un salon orné de bois de cerfs sur lesquels étaient posés horizontalement des fusils, des fouets et des cravaches ; gardes-chasse et palefreniers eussent pu y faire un bon coup ; de là, dans un boudoir, où des pots de Chine contenaient toutes les variétés de thés, de tabacs et de cigares ; je m'attendais à trouver le maître de céans livré aux douceurs du kief oriental ; mais non, Gustave ne fumait ni ne prenait du thé... il écrivait ! Ce que c'est que de juger trop tôt les gens !

— Quel bon vent vous amène ici ? me dit-il en me poussant un siège de forme à moi inconnue. On m'a dit que vous aviez fait une superbe opération avec Legallois. Venez-vous à Nantes filer quelque peu de bon temps ?

— Vraiment non, répliquai-je ; la malheureuse affaire de votre oncle est le seul objet de la visite que

je vous fais.

— Ah diable !... Oui, j'ai appris cela avec peine.

— Vous n'êtes pas le seul à éprouver ce sentiment ; il est partagé par tous ceux qui connaissent M. Duclos.

— Ma foi, il n'a pas de chance, ce pauvre oncle, faut en convenir.

— Ne croyez-vous pas, monsieur Moraud, qu'il serait bien aise de vous voir dans une pareille circonstance ?

— Je lui ai écrit, je lui ai écrit, croyez bien.

— Mais est-ce assez ? Votre présence à Ancenis...

— Eh ! que voulez-vous que j'y fasse à Ancenis ? retrouver l'argent, mettre la main sur le voleur ?

— Non ; mais M. Duclos serait touché de ce mouvement...

— Mon Dieu, j'y ai pensé : malheureusement on m'a pris pour arbitre dans une singulière affaire que voici : nous avons au théâtre une nouvelle troupe ; le premier ténor n'était jamais venu à Nantes. Réussira-t-il ? sera-t-il sifflé ? se demandait-on d'avance. Un de mes amis a parié pour le succès, un autre contre. Or, il est arrivé que le ténor a été fort applaudi, puis sifflé une seule fois. Mes parieurs prétendent, chacun de son côté, avoir gagné. Ne pou-

vant tomber d'accord, ils sont convenus de s'en rapporter à mon arbitrage : la cause a été plaidée, étudiée à fond, et je suis chargé de rédiger la sentence. — Tenez, j'y travaillais tout à l'heure ; mais c'est une affaire grave, l'enjeu est considérable ; il me serait impossible de m'absenter en ce moment.

— Et vous croyez que cette affaire grave doit passer avant l'autre ?

— Dame ! mon honneur est engagé ici ; un arbitrage n'est pas une plaisanterie.

— Il n'y a rien de plaisant non plus dans le motif qui vous conduirait à Ancenis.

— Parbleu, vous avez raison, ce ne serait pas plaisant ! j'irais néanmoins si je pouvais être utile.

— Eh bien, puisqu'il faut en venir là, précisément votre voyage serait utile, et à vous tout d'abord. M. Duclos songe à se démettre en votre faveur ; mais il faut que vous vous entendiez ensemble préalablement.

— Permettez, monsieur Gartner ; je suis fort reconnaissant des bonnes intentions de mon oncle ; mais la Recette n'est pas de première classe ; il y a du travail, une résidence à crever d'ennui ; et puis... et puis... mon oncle a quelques vues... Tant que c'était possible, je ne dis pas. A présent... sans

le choc imprima une violente secousse au bâtiment qui se pencha sur le flanc, au point que l'eau entra par les sabords.

Les personnes qui étaient dans les chambres du bas, comme celles qui étaient sur le pont, se portèrent tout effrayées sur le bord opposé, au moment même où la réaction du premier mouvement s'opérait. L'équilibre du chargement étant ainsi complètement détruit, le navire, en se renversant de ce côté, jeta toute la masse des passagers du pont contre le hastillage de bois, qui se brisa, et une cinquantaine de personnes accrochées les unes aux autres pour se retenir tombèrent dans la rivière.

Un immense cri d'épouvante et d'horreur s'éleva d'un bout à l'autre du bassin de la Saône, entre les ponts de Tilsitt et de la Feuillée et tout le long des quais.

La foule, accourue de tous côtés, fut témoin d'un spectacle lamentable : un mélange confus d'hommes, de femmes et d'enfants, se débattant vainement contre la mort au milieu des eaux, s'étreignant, s'embrassant les uns les autres dans les convulsions de l'agonie et appelant du secours d'une voix déchirante.

De pauvres femmes, des jeunes filles étaient venues un instant par leurs amples vêtements, mais d'autres victimes se cramponnaient à leur robe, et les entraînaient avec elles. Quelques-unes tenaient encore leur ombrelle ouverte dans leurs mains crispées. Une jeune mère essayait de nager en serrant son enfant sur son sein. Un mari réussit à ramener sa femme au rivage en nageant vigoureusement. Une dizaine d'hommes parvinrent ainsi à se tirer sains et saufs de cette terrible mêlée de mourants, où plusieurs jeunes gens périrent en essayant de secourir des malheureux qui paralysaient leurs mouvements en se serrant convulsivement dans leurs bras.

Parmi ces victimes de leur dévouement se trouve, dit-on, le capitaine de la *Mouche*, qui s'est précipité dans la Saône, pour sauver quelques-uns de ses passagers.

Son bateau aurait pu contribuer plus efficacement que tout autre moyen au sauvetage de ces malheureux, en s'arrêtant sur le lieu du sinistre où l'on aurait eu la facilité de lancer des bouées, des cordes, des bancs de bois. Le patron cria en effet, dit-on, de stopper, mais le mécanicien, perdant la tête au milieu du péril, oublia d'arrêter sa machine, et le pilote n'eut plus d'autre ressource que d'aller s'échouer contre le rivage près du pont de Nevaours. D'autres personnes affirment que la cale étant inondée soit par une voie d'eau, soit par les sabords, la crainte de couler bas ou les menaces des voyageurs forcèrent le patron à aborder immédiatement.

Cependant, plusieurs passagers qui ne partageaient pas la terreur de la foule, des marins du port et des promeneurs, imitèrent l'exemple du capitaine de la *Mouche*, et se je-

tèrent à l'eau immédiatement. De nombreuses embarcations arrivèrent aussi de toutes parts montées par des plongeurs et armées de crocs, de gaffes et de filets pour retirer les noyés.

Au premier bruit de ce triste événement, M. le procureur-général, M. le secrétaire général de la préfecture, des commissaires de police, aidés de nombreux sergents de ville et de quelques soldats, plusieurs médecins et chirurgiens, des prêtres des paroisses voisines, s'étaient empressés d'accourir pour diriger les recherches, prodiguer aux victimes tous les secours de la religion et maintenir l'ordre dans la foule énorme qui remplissait les quais, les ponts et les bas-ports de la Saône.

A trois heures et demie on avait déjà retiré de la rivière une douzaine de noyés, cinq femmes et sept hommes, entre autres une jeune fille de 18 ans et un garçon de 12 ou 15 ans. Leurs corps étaient déposés à bord de l'embarcadère et sur le pont même de l'*Abeille*, où l'on essayait de les rappeler à la vie par les moyens usités en pareil cas; mais, sauf une seule exception, tous n'étaient plus que des cadavres, que l'on entreposait sur le bas-port pour faire place aux nouvelles victimes que les barques amenaient à chaque instant.

Quelques-uns de ces corps inanimés étaient reconnus par des parents ou des amis. Une femme y a retrouvé son mari; un père, sa femme et ses deux enfants; un fils, sa mère et sa jeune cousine!... Un honorable père de famille était là couché entre ses deux fils! Un négociant de Lyon était entouré de ses trois commis avec lesquels il allait faire une partie de plaisir à la campagne!

C'est au milieu des poignantes émotions de ce lugubre spectacle qu'une *Mouche*, venant de l'île-Barbe et ne connaissant pas la catastrophe du n° 4, arriva à son embarcadère du quai Saint-Antoine : à sa vue, il s'éleva de tous les quais et de tous les points une immense clameur de colère, mêlée de huées et de sifflets, qui témoignaient éloquemment des sentiments de la foule.

A la tombée de la nuit, on avait repêché en tout 25 cadavres, 12 hommes et 13 femmes. Une seule jeune fille a pu être rappelée à la vie, après une demi-heure d'immersion. On pense qu'une vingtaine de personnes ont été sauvées, d'une manière ou d'autre, dans les premiers moments de l'accident, et qu'il reste encore peut-être une dizaine de victimes à retrouver. Les recherches ont continué pendant toute la nuit, à la lueur des torches.

A mesure que les cadavres étaient reconnus, ils étaient rendus aux familles. Les autres, transportés dans plusieurs voitures, ont été déposés à l'hôpital, où tout le monde est admis à les visiter.

On comprend quelle vive inquiétude la nouvelle de ce sinistre, répandue en quelques instants dans toute la ville, excita au sein de toutes les familles, qui craignaient pour leurs

membres absents. Depuis la terrible explosion du premier grand bateau à vapeur lancé sur le Rhône, il y a plus de quarante ans, Lyon n'avait pas été attristé par un événement aussi douloureux.

La justice a ouvert immédiatement après l'accident une enquête sur ses causes. Le patron de la *Mouche* n° 4 a été provisoirement arrêté. Tous les témoins du sinistre sont priés d'aider de leurs renseignements les investigations judiciaires. Nous ne tarderons pas à en connaître le résultat.

Mais déjà et avant tout l'opinion publique réclame des mesures de sûreté indispensables dans l'emploi des bateaux omnibus : une limitation sévère du nombre des voyageurs sur chaque bateau, l'établissement de gardes-fous en fer autour du pont et de nombreux moyens de sauvetage à bord.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On annonce que le projet de loi tendant à l'abolition de la contrainte par corps a été adopté en principe par le conseil d'État.

— On remarquait ces jours-ci aux abords de l'hôtel de l'état-major de la division, à Paris, des militaires convalescents ou congédiés, venant du Mexique et envoyés du Port-de-France. Ils étaient débarqués à Paris, pour être de là dirigés par les voies de fer sur leurs foyers.

Ces militaires portaient sur leur poitrine la médaille commémorative frappée en souvenir de l'expédition du Mexique.

Cette médaille, qui est à peu près du module de la décoration de la médaille militaire, porte d'un côté l'effigie de l'Empereur, et de l'autre cette inscription en relief :

*Expédition du Mexique.*

*Cumbres.*

*Cerro-Borrego.*

*San-Lorenzo.*

*Puebla.*

*Mexico.*

1862-1863.

*Napoléon III, Empereur.*

La médaille est suspendue à un ruban de moire blanche sur lequel tranche l'aigle noir du Mexique, tenant dans son bec un serpent. Ce ruban est en outre orné d'une croix de Saint-André, dont une barre est rouge et l'autre verte.

— On lit dans une correspondance parisienne :

La question Blondin prend une drôle de tournure; la corde se tend, encore un peu elle se cassera. Au lieu d'un Blondin, nous sommes à la veille d'en avoir deux, et comme le vrai Blondin n'a pas, que je sache, le don d'ubiquité, il va falloir de toute nécessité

— Non, merci, je suis pressé.

— Vous y perdez : le cas était embarrassant, je le résous sans pencher ni à droite ni à gauche.

— C'est croyable : vous n'aimez pas les affaires boiteuses.

Gustave me jeta un regard inquisiteur; puis, satisfait ou non de son examen, me dit un bonsoir cavalier : je le saluai sèchement, et ne perdis pas de temps à traverser ses antichambres, où l'air ne circulait pas à mon gré.

(La fin au prochain numéro).

La musique de l'École de cavalerie jouera ce soir, dans l'enceinte du Carrousel, les morceaux suivants :

1° *Reine Topaze*;

2° *Duo de la Norma*;

3° *Ballet de la Favorite*;

4° *Grand duo de Lucie*;

5° *Grand air des Mousquetaires de la Reine*;

6° *Le Brésil* (valse).

trancher le nœud gordien. Quand le nœud sera tranché, les deux Blondin tomberont de haut et ils auront bien du mal à se relever... dans l'estime publique.

Nous arrivons au fait. M. Arnault, directeur de l'Hippodrome, écrit que le Blondin de Vienne a peut-être traversé le Niagara, mais que le sien a affirmé également l'avoir passé, et il conclut en ces termes qui me laissent perplexe : « Que le Blondin de l'Hippodrome soit le vrai ou le faux, le nom n'y fait rien, le mérite est tout. »

Voilà qui est bien dit, mais tout cela ne prouve pas que Blondin soit Blondin, et c'est Blondin que nous voulons.

## Chronique Locale.

M. le Général commandant l'École de cavalerie a reçu de M. le vicomte de Reuillé, président des fêtes de Charité de la ville d'Angers, une magnifique montre d'un très-grand prix, destinée à M. Brick, chef de musique de l'École de cavalerie, pour son brillant concours aux fêtes d'Angers.

M. Brick est un des artistes qui ont le plus contribué au succès des soirées musicales sur le Mail. Chaque jour il captivait, par son chant sur le bugle, les milliers de dilettanti qui l'entouraient. Ce nouveau triomphe a été proclamé par toutes les voix qui saluaient le héros avec enthousiasme et faisaient retentir les applaudissements les plus chaleureux.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Londres, 13 juillet. — D'après le *Times*, les Prussiens demandent le Holstein, les Sleswig, le Lauenbourg, onze millions de livres sterling et la cession de toute la marine danoise. La feuille anglaise ajoute que, si la France tolère tout cela, c'est peut-être parce que la Prusse, voulant devenir une puissance maritime, doit lui donner en compensation la rive du Rhin.

Le *Morning-Post* reproduit, à une place apparente, un entrefilet du journal semi-charivarique *Owl*, annonçant sérieusement qu'un armistice a été conclu hier entre les Danois et les Austro-Prussiens. Le *Owl* espère que cette suspension des hostilités aboutira à une paix durable.

Berlin, 13 juillet. — Le *Moniteur wurtembergeois* d'aujourd'hui publie le télégramme suivant de Wildbad :

« Le feld-maréchal Wrangel a reçu du général Falkenstein la dépêche suivante : « Mon passage du Limfjorden s'est effectué heureusement. Notre quartier-général doit être transféré aujourd'hui à Attrupgaard : il sera probablement après-demain à Frederikshavn. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## AVIS.

TRAVAUX DE DÉFENSE DE LA VILLE DE SAUMUR CONTRE LES INONDATIONS.

Levée d'Enceinte du Thouet et de la Loire.

ACQUISITION DE TERRAIN POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur,

Donne avis que, par jugement du 2 juillet 1864, le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur a donné à l'Administration acte du consentement des propriétaires ci-après dénommés à la cession de leurs terrains situés ville de Saumur, nécessaires aux travaux de défense de ladite ville contre les inondations :

Savoir :

1° De dame Marthe Luzé, épouse autorisée et

compter un partage nécessaire, il y a deux enfants; après tout, le secret n'y fait rien... Ma foi, je songe à l'avenir autant qu'un autre. Diable! diable! une affaire boiteuse : tout d'un côté, presque rien de l'autre, ça va toujours mal. — Mon oncle donne sa démission... et moi aussi.

Dire quels sentiments j'éprouvais en entendant ces étranges paroles, me serait difficile; la joie et l'inquiétude se disputaient mon âme. Il donnait sa démission! c'était tout ce que je pouvais souhaiter au monde. Il donnait sa démission! repoussait Laurence comme un fardeau. Le sang me bouillait dans les veines. Une affaire boiteuse! il avait mille fois raison; mais c'était de son côté qu'elle boitait, et bien sûr. Je n'avais ni le droit ni le devoir d'intervenir comme champion de celle que vengeaient mes intimes protestations; je gardai le silence. Il en profita pour donner un coup de sonnette. Parut un valet anglais d'accoutrement, tout Breton de mine.

— William, comment va King's own?

— Un peu mieux, monsieur.

— L'avez-vous fait sortir?

— Oui, monsieur.

— Eh bien?

— Il fléchit encore de la jambe gauche.

— Continuez les lotions d'eau-de-vie camphrée.

— Allez! — Figurez-vous, monsieur Gartner, continua Gustave en s'adressant à moi, que j'ai manqué me casser le cou, il y a huit jours.

— Ça aurait été grand dommage!

— Comme vous le dites : heureusement je m'en suis tiré avec des écorchures; mon cheval n'en a pas été quitte à si bon marché; c'est précisément un des meilleurs de mon écurie : je vais vous conter comment la chose est arrivée.

— Pardon! si nous reprenions d'abord notre entretien de tout à l'heure. Que dois-je dire finalement à M. Duclos?

— Qu'il m'est impossible de quitter Nantes en ce moment.

— Et relativement à la Recette?

— Que j'y renonce. C'est une affaire de délicatesse chez moi, voyez-vous; mon oncle s'imaginait peut-être que je souscris à ses projets; et vraiment il y a dans le monde certaines nécessités de situations.. Équilibre en tout, c'est là mon principe.

Je me levai pour sortir.

— Voulez-vous, reprit Gustave, que je vous lise les considérants de ma sentence?

assistée du sieur Urbain-René Verneau, jardinier, avec lequel elle demeure à Saumur, et est mariée sans contrat de mariage, suivant acte de notoriété passé devant M. le Maire de Saumur, le 8 février 1864, de 4 ares 50 centiares de jardin, lui appartenant, indiqués au plan cadastral, sous le n° 40, section D, situés carrefour de Nantilly;

2° De dame Adèle Luzé, épouse assistée et autorisée du sieur Simon Julienne, jardinier, avec lequel elle demeure à Saumur, et est mariée sans contrat de mariage, suivant acte de notoriété passé devant M. le Maire de Saumur, le 4 février 1864, de 3 ares 30 centiares de jardin lui appartenant, indiqués au plan cadastral sous le n° 40, section D, carrefour de Nantilly;

Et attendu que les sieurs et dames Verneau et Julienne n'ont pas accepté l'indemnité offerte par l'administration, le Tribunal a désigné

pour remplir les fonctions de directeur du jury, M. Baillergeau, juge au même Tribunal, et M. Ducamp, juge suppléant, pour le remplacer au besoin.

Le présent avis sera notifié au domicile des sieurs et dames Verneau et Julienne; il sera en outre publié à son de caisse dans la commune de Saumur, et affiché à la principale porte de la Mairie; il sera aussi inséré au journal l'*Echo saumurois*.

Saumur, le 12 juillet 1864.

Le Sous-Préfet,

(526) Signé : V<sup>e</sup> O'NEILL DE TYRONE.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché financier est encore lourd, bien que des tendances de hausse commencent à se faire jour. La confiance de l'opinion, les perspectives de paix, la distribution des coupons de juillet qui remet en circulation des sommes considérables, permettent

de croire que le niveau général de toutes les valeurs se relèvera dans un avenir peu éloigné.

La rente 3 0/0 se soutient au-dessus de 66 fr. Le Crédit mobilier, sur lequel on a détaché un dividende de 100 fr., est plutôt offert, ainsi que la plupart des valeurs qui relèvent de son patronage. On a essayé de faire remonter les actions de la Compagnie immobilière, sur le bruit d'une vente de terrains à des conditions avantageuses; mais voici que l'on commence à élever des doutes sur les avantages de cette opération.

Le Crédit industriel, la Société des Dépôts, la Banque et le Crédit foncier sont très-fermes. Le Crédit foncier autrichien est en voie de hausse, et se maintient de 625,75 à 625. Mais la situation de cette grande institution appelle des cours bien plus élevés. D'après des renseignements officiels, les prêts accordés en Autriche atteignent déjà une moyenne d'environ 1 million par semaine. Dans la première année de sa fondation, le Crédit foncier de la France n'a

pas obtenu de pareils résultats.

Les chemins de fer français ont été assez recherchés, par suite de l'amélioration constante de leurs recettes. L'attention des acheteurs s'est particulièrement fixée sur le Nord et sur le Lyon.

Le marché industriel est peu actif. On ne prête aucune attention aux émissions nouvelles, sauf à celle des obligations de la Société immobilière des boulevards du Temple, qui reçoit le meilleur accueil dans le public. La souscription des gazomoteurs est obligée de se clore, au milieu de l'indifférence générale. Une société anglo-française de photostulpture fait avec aussi peu de retentissement, appel aux capitaux.

La Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, est, par ce temps de difficultés et d'incertitudes, le refuge des petites épargnes qui cherchent un placement sûr et fructueux. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etudes de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> DUFOUR, notaire à Gennes.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

aux enchères publiques,

Par le ministère de M<sup>e</sup> DUFOUR, notaire à Gennes,

DE BIENS IMMEUBLES

Situés commune de Cunault.

L'adjudication aura lieu le dimanche 31 juillet 1864, à midi, à la mairie de la commune de Cunault.

Cette vente est poursuivie à la requête de la dame Louise Levêque, sans profession, veuve du sieur René Lecoq, marinier, demeurant à Cunault; « madite dame agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de René-Louis et Louis-René Lecoq, ses enfants mineurs, issus de son mariage avec feu son dit mari, » ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Che-deau, avoué, demeurant à Saumur;

En présence du sieur René Lecoq, propriétaire, demeurant aux Tuffeaux, subrogé-tuteur des mineurs Lecoq, sus-nommés, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Coulbault, avoué, demeurant à Saumur;

Et en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Saumur, le douze mai mil huit cent soixante-quatre, enregistré.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.

1° Une maison, située à Cunault, petit terrain en cour et jardin avec une écurie, grenier au-dessus;

2° Huit ares de terre, à la Casse-des-Fosses, même commune;

3° Et onze ares environ de terre, aux mêmes carton et commune.

Ces immeubles seront vendus sur la mise à prix de trois mille francs, ci 3,000 fr.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M<sup>e</sup> DUFOUR, notaire à Gennes.

S'adresser, pour avoir des renseignements, audit Notaire, et à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le neuf juillet mil huit cent soixante-quatre.

CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 11 juillet 1864. Reçu 1 franc, décimes 20 centimes.

(327) Signé : P. VING.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Samedi 16 juillet 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange à Saumur, à la vente publique aux enchères d'un très-bon break, américaine, une très-belle calèche, coupé, tilbury, phaéton et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 50 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A CÉDER

A Châtelleraut,

UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER PRÉSENTEMENT, pour cause de santé,

UN MAGASIN DE BLANC, MODES, LINGERIE et autres articles, situé à Angers, rue Plantagenet.

Bonne clientèle. Il sera accordé toutes facilités pour le paiement.

S'adresser rue Plantagenet, 21.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En gros ou en détail,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS :

1° Le domaine du Bas-Nueil, avec maison d'habitation et bâtiments d'exploitation;

2° Vingt hectares environ de bois;

3° Trois grands champs faisant partie de la Ferme du Château et diverses parcelles, de la contenance de 25 hectares environ.

Le tout dépendant de la terre de Berrye, communes de Nueil-sur-Dives, Pouançay et Saint-Léger, et contenant ensemble environ 68 hectares.

Les biens à vendre, étant à proximité des bourgs de Berrye, Saint-Léger, et du village du Haut-Nueil, sont susceptibles d'être détaillés avantageusement.

Facilités pour les paiements.

S'adresser, pour la visite des biens à vendre, au sieur POUVREAU, garde de la terre de Berrye; et, pour traiter, à M. CAPELET, notaire honoraire, mandataire des propriétaires, domicilié à Moulins, qui se trouvera à Loudun, hôtel de France, le 19 juillet 1864, à une heure de l'après-midi. (512)

A CÉDER

A un prix très-modéré.

Un beau FONDS DE SERRURERIE, avec très-belle clientèle.

S'adresser chez M. LAFAY, rue de la Visitation, à Saumur. (524)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. le docteur FOUCTEAU a transféré son domicile rue Neuve-du-Champ-de-Foire, au-dessus des remises de M. Tocheport. (505)

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaurepaire. (162)

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

LA VILLE DE SAUMUR, Son Budget, SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D<sup>r</sup> BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, 5 fr. Six mois, 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 JUILLET.			BOURSE DU 13 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 15	» 10	» »	66 25	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852.	93 80	» »	» »	94 25	» 45	» »
Obligations du Trésor.	437 50	1 25	» »	437 50	» »	» »
Banque de France.	3425	» 25	» »	3435	» 10	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1220	» »	» »	1230	» 10	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1220	» »	» »	1220	» »	» »
Crédit Agricole.	765	» »	» »	767 50	2 50	» »
Crédit Industriel.	737 50	» »	» »	736 25	» »	1 25
Crédit Mobilier.	1001 25	16 25	» »	1020	» 18 75	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	865	» 15	» »	875	» 10	» »
Orléans (estampillé).	870	» »	» »	875	» 5	» »
Orléans, nouveau.	782 50	» »	2 50	790	» 7 50	» »
Nord (actions anciennes).	970	» 2 50	» »	982 50	» 12 50	» »
Est.	475	» 2 50	» »	475	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	897 50	2 50	» »	898 75	1 25	» »
Lyon nouveau.	898 75	» »	1 25	900	» 1 25	» »
Midi.	640	» »	» »	650	» 10	» »
Ouest.	508 75	3 75	» »	510	» 1 25	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz.	1645	» 5	» »	1645	» »	» »
Canal de Suez.	480	» »	2 50	477 50	» »	2 50
Transatlantiques.	562 50	2 50	» »	567 50	5	» »
Emprunt italien 5 0/0.	68 50	» 35	» »	68 40	» »	10
Autrichiens.	400	» »	1 25	401 25	1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	533 75	» »	1 25	537 50	3 75	» »
Victor-Emmanuel.	353 75	» »	1 25	355	1 25	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	350	» 1 25	» »	346 25	» »	3 75
Crédit Mobilier Espagnol.	605	» 17 50	» »	620	» 15	» »
Saragosse.	527 50	1 25	» »	527 50	» »	» »
Séville-Xérès-Séville.	437 50	10	» »	437 50	» »	» »
Portugais.	288 75	8 75	» »	295	» 6 25	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	300	» »	» »	300	» »	» »
Orléans.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	290	» »	» »	290	» »	» »
Ouest.	286 25	» »	» »	285	» »	» »
Midi.	283 75	» »	» »	283 75	» »	» »
Est.	285	» »	» »	286 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.